

## **LA CHARTE INSPIRA, UNE MISE A JOUR SOUS FORME D'ATELIERS**

### **Les acteurs socio-économiques se penchent ce jeudi 16 mai sur la mise à jour de la Charte INSPIRA**

Issue d'échanges et de rencontres entre 2009 et 2013, la charte INSPIRA a posé les ambitions de la Zone Industriale-Portuaire. Un document approuvé par l'ensemble des acteurs en 2013.

La charte s'articule autour de deux objectifs :

- **Constituer un pôle de performance économique et d'exemplarité sociale et environnementale ;**
- **Développer un site attractif au plan économique, du système de transport, de l'emploi et de la valeur ajoutée.**

Autour d'ateliers, une trentaine de personnes a travaillé à la mise à jour de la Charte INSPIRA pour la mettre en parfaite conformité avec les prescriptions des arrêtés préfectoraux, notamment la déclaration d'utilité publique et l'autorisation unique : FRAPNA, Conservatoire des Espaces Naturels, Nature Vivante, CFDT, CGT, CNR, CCI Nord Isère, industriels d'INSPIRA Entreprises, Région, Département, Communauté de Communes...

Marie Ducrest, animatrice des ateliers, constate en milieu de matinée que les ambitions sont partagées avec conviction par l'ensemble des acteurs.

Ces ateliers participatifs relancent la dynamique de communication et de large concertation qu' a toujours porté le Syndicat Mixte.

### **A propos du Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons**

Le Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire assure la maîtrise d'ouvrage du développement du site INSPIRA - espace industriel responsable et multimodal. Il est aujourd'hui le deuxième site portuaire de la Vallée du Rhône et parmi les premiers sites de fret ferroviaire en Région.

Il a été créé par trois collectivités : la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

Instauré le 3 mars 2009, le Syndicat Mixte est compétent pour les études, l'aménagement, la promotion, la commercialisation et la gestion d'INSPIRA-espace industriel responsable et multimodal et la coordination des différents partenaires intervenant directement ou indirectement sur son périmètre. L'ensemble de ses compétences s'inscrit dans un système de management environnemental et sociétal certifié ISO 14 0001.

Il est présidé par Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère.

Le projet est développé en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône, concessionnaire du Domaine Public Fluvial de l'Etat ; et est aménagé par Isère Aménagement.

**Contact presse : 04 74 86 83 80**

[contact@espace-inspira.fr](mailto:contact@espace-inspira.fr)

[www.espace-inspira.fr](http://www.espace-inspira.fr)

 **Espace\_INSPIRA**

